**RENDEZ VOUS POST PERMIS**

**(entre 6 mois et 1 an de permis)**

Effectuez une journée de formation, afin de mieux percevoir les risques et connaître les dangers spécifiques auxquels les jeunes conducteurs sont exposés afin de susciter une réflexion sur le comportement au volant.

**Obtenez vos 12 points plus rapidement:**

Permis B: période probatoire réduite à 2 ans au lieu de 3 ans.

Permis B en AAC: période probatoire réduite à 1 an ½ au lieu de 2 ans.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l’accueil !